

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.141 - QUANTIÈME ANNÉE - LUNDI 25 OCTOBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75. - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 Mois Un An
5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent du 1er et le 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Contre les Alsaciens-Lorrains

Les mesures de rigueur et de violence dont l'administration allemande accable celles des malheureuses populations d'Alsace-Lorraine qui sont encore sous son odieuse domination disent assez clairement quels sont les véritables sentiments des Boches à leur égard.

Il ne se passe pas ainsi dire pas de jour que les tribunaux militaires ne distribuent les condamnations les plus sévères à des habitants coupables de ne pas partager l'admiration des Allemands pour l'ignoble Kaiser et pour ses hauts faits monstrueux. Le régime déjà si dur, imposé en temps de paix aux populations de ces provinces annexées, s'est fait beaucoup plus rigoureux depuis la guerre. Vieillards, femmes et enfants ne sont eux-mêmes pas épargnés. Les arousseux dénués en officiers, qui siègent dans les Conseils de guerre et qui s'y montrent prêts à toutes les vilaines besognes exigées d'eux, opèrent sans relâche : ils témoignent ainsi de la haine que tout bon Allemand professe pour les Alsaciens-Lorrains.

Mais cette haine allemande pour les populations des provinces annexées n'attend qu'une occasion propice pour se manifester plus à son aise. Et cette occasion propice, ce serait la victoire... si la victoire devait un jour, comme les Boches affectent de n'en pas douter, couronner les efforts de leurs armes. Dans cette espérance, on a déjà fait en Allemagne de beaux projets d'avenir, projets dont la réalisation achèverait de réduire les Alsaciens-Lorrains en servitude, — la plus détestable et la plus répugnante des servitudes : l'Allemand ne rêve en effet de rien moins que de supprimer la province d'Alsace-Lorraine et d'effectuer le partage de son territoire entre la Prusse, la Bavière et le grand-duché de Bade.

Ce dessin n'a heureusement qu'un

intérêt théorique, car la victoire certaine des Alliés libérera l'Alsace-Lorraine et l'arrachera définitivement aux griffes de ses maîtres actuels. Mais il n'est pas inutile d'en souligner les intentions perfides pour mieux faire éclater toute l'infamie de la politique allemande envers ces Alsaciens-Lorrains en qui les Boches prétendaient sauter, il y a quarante-cinq ans, des frères regagnés, et qu'en réalité ils se sont toujours attachés à asservir.

L'Alsace-Lorraine, terre d'empire, conserve encore trop de liberté et trop d'indépendance au gré de ses oppresseurs. Aussi bien ses populations, depuis les sombres jours de 1870-71, se sont-elles toujours obstinément refusées à accepter la domination allemande, à se courber sous le joug. Pendant quarante-cinq ans, elles ont maintenu une silencieuse mais énergique et infatigable protestation contre des maîtres abhorrés. Les Boches estiment qu'il va être temps de leur fermer définitivement les yeux, de leur ôter l'esprit de résistance : ils n'attendent que la victoire pour achever de le briser en brisant l'unité même de l'Alsace-Lorraine.

La menace n'est pas faite pour intimider les Alsaciens-Lorrains, qui, avec une loyauté et une fermeté indéfectibles, poursuivent jusque parmi les périls de la guerre actuelle, leurs courageux efforts contre la tyrannie allemande.

Les Alsaciens-Lorrains savent ce qu'ils risquent à ce jeu héroïque. Mais ils bravent tous les dangers pour demeurer inébranlablement fidèles à leurs plus chères traditions et à leurs sentiments les plus sacrés, pour demeurer inébranlablement fidèles à leur véritable patrie, à cette France bien-aimée du sein de laquelle ils ont été arrachés par la force il y a quarante-cinq ans. Et ils subissent ces dernières épreuves sans se plaindre, les acceptent patriotiquement comme un sacrifice suprême au noble idéal pour lequel ils ont toujours lutté, au noble idéal de délivrance dont la guerre actuelle assurera le triomphe.

CAMILLE FERRY.

449° JOUR DE GUERRE

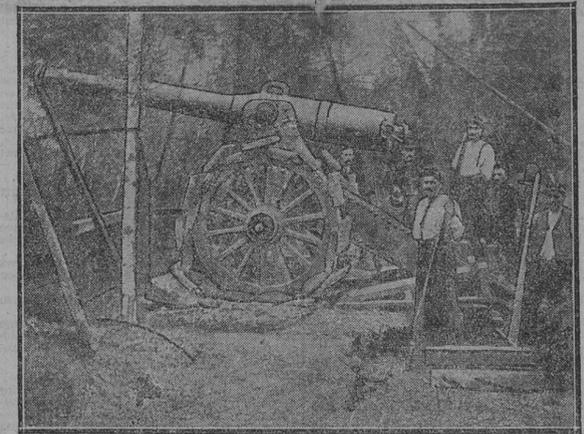
Communiqué officiel

Paris, 24 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Les Allemands ont encore tenté hier soir de repartir à l'attaque du fortin du bois de Givenchy et de nos postes avancés aux environs de la cote 140. Décimés à la sortie même de leurs tranchées, ils ont été contraints d'y rentrer. En cinq jours, c'est le huitième échec infligé à l'ennemi dans cette seule région du front.

La lutte d'artillerie reste très vive et presque incessante au sud de la Somme, dans la région de Lihons, de Canny et de Beuvraignes.

Nos batteries ont, d'autre part, effectué des tirs de destruction efficaces sur les tranchées et ouvrages ennemis, en Champagne, au sud-est de Tahure, entre Meuse et Moselle, au nord de Regneviller et en Lorraine, aux environs d'Embermenil et de Domezve.



CANON FRANÇAIS DE 155 LONG EN POSITION

Le Ravitaillement clandestin de l'Allemagne

Comment les marchandises françaises passent chez nos ennemis

Nous avons vu dans un précédent article comment l'armée allemande des négociants boches se sont installés au lieu et place des négociants neutres. Il ne leur reste plus en ce moment qu'à continuer pour leur compte les relations commerciales que leur prédécesseur entretenait jusqu'ici.

Les commandes sont passées aux maisons françaises dans les mêmes termes qu'avant. Si les quantités sont plus importantes, elles sont susceptibles d'être livrées plus tôt. Nous sommes obligés de prendre en France les quantités qui nous sont nécessaires, car nous n'importions plus rien de l'étranger.

Les faux négociants suisses, ou hollandais, ou suédois, ou espagnols, ont tout prévu. Ils ont eu soin de procurer en France les permis d'exporter que délivre le 4^e bureau de la Guerre. Comment ce 4^e bureau délivre-t-il sur la simple demande de négociants étrangers les permis d'exporter, on ne sait, mais il faut croire que la chose est d'un usage courant puisque aux dires des industriels français eux-mêmes la plus grande partie des commandes qui leur parviennent des négociants neutres sont accompagnées de cette fameuse autorisation de sortie parfaitement en règle.

Il est indubitable que ce 4^e bureau doit s'entourer de garanties avant de délivrer ces autorisations d'exporter ; il a pour cela à sa disposition les concours de nos agents consulaires à l'étranger lesquels doivent renseigner le 4^e bureau sur la situation, la moralité, l'authenticité des importateurs demandant et il faut admettre ou bien que les dits agents consulaires s'acquittent médiocrement de leur délicate et utile mission ou bien que les Boches affabulés d'un faux nez neutre sont assez malins pour donner le change à nos agents consulaires lesquels sont pourtant assez bien placés pour être renseignés.

Recevant donc en même temps que la commande l'autorisation d'exporter, nos industriels français se jugeant parfaitement à couvert, expédient leur marchandise.

Prenons par exemple la marchandise qui est destinée à la Suisse. Elle ne s'en va pas en droite ligne vers la frontière ; elle prend le chemin de l'école, muniard sur les voies ferrées, flânant dans les gares d'embranchement, elle n'est pas pressée ; l'essentiel est qu'elle arrive où elle veut aller. Partir de Marseille, on la retrouvera quinze jours après à Dijon ou à Lyon. Enfin elle entrera en Suisse, soit par Belfort, soit par Genève. Une fois sur le territoire suisse, la destination est presque toujours la même, c'est Bâle. Bâle est une ville contiguë au territoire allemand. Il s'y trouve comme par hasard de vastes entrepôts qui peuvent contenir et qui contiennent effectivement de grandes quantités de marchandises de toutes sortes. Les entrées et sorties sont énormes et quotidiennes ; bien malin celui qui voudrait s'aviser de savoir ce que deviennent, par exemple, des fûts d'huile arrivant de France. En attendant qu'il les suivit ces fûts, il les verrait entrer dans les entrepôts et y rester, y rester assez longtemps pour laisser toute filature.

D'autres fois la marchandise importée de France est destinée à la Suède ou à la Hollande. Le faux négociant suisse n'a pas passé un tel marché sans en informer courtoisement ses expéditeurs français. « Soyez absolument sans inquiétude, leur écrit-il, sa plus belle humeur, votre huile est bel et bien destinée à mon honorable collègue X... d'Amsterdam (ou de Stockholm), qui s'ent-

pressera, dès livraison, de m'en accuser réception. »

Comme étant données toutes ces précautions, direz-vous, un chargement d'huile — nous choisissons l'huile pour la commodité de notre démonstration — peut-il passer en Allemagne ? C'est bien simple, il suffit de dire à l'expéditeur que le chargement se compose de vingt wagons. Ces vingt wagons quittent Bâle à destination de Stockholm ou d'Amsterdam. Le seul chemin pour y parvenir, vous l'avez deviné, c'est l'Allemagne. L'huile est donc expédiée en transit par l'Allemagne.

En cours de trajet, une dizaine de ces wagons restent en gare à l'arrêt, et c'est de là que le reste du convoi continuera sa route pour la Suède ou la Hollande. Ce qui n'empêchera pas que, au bout de quelque temps, le négociant suisse sera en mesure d'adresser à son correspondant français un accusé de réception de vingt wagons d'huile parfaitement en règle.

Que demande de plus le négociant X... d'Amsterdam, n'est-il pas plus ou moins un Allemand installé sous un nom neutre très honorablement connu, et qu'il ne fait aucune difficulté pour accuser réception de vingt wagons alors qu'à la vérité il n'en a reçu que dix, lesquels, par le même procédé et un peu plus tard, prendront, eux aussi, le chemin de Deutschland.

Vous vous demandez maintenant comment de pareilles manœuvres ont pu être découvertes. Par une étude minutieuse de la correspondance. Des experts en écritures, commis à cet effet, ont étudié des morceaux de lettres, comparé des écritures et des signatures. On en est arrivé, après des recherches extrêmement minutieuses et longues, à cette constatation que la signature de M. Schmit Meyer, de Bâle, par exemple, n'était pas, en 1915, la même que la signature de M. Schmit Meyer, de Bâle, en 1914, et que la main qui avait tracé cette signature avait, par contre, une similitude frappante avec la calligraphie de M. Friedrich Heinz, de Cologne, ou de M. Karl Neumann, de Hambourg, dont les lettres subsistent aux archives des maisons françaises.

Une conclusion s'impose. Les négociants français se disent la conscience nette, attendu qu'ils ne sont pas tenus, eux vendeurs, de suivre leur marchandise jusqu'à destination ; et que, d'autre part, ils sont à couvert par l'autorisation d'exporter, délivrée par le 4^e bureau. Encore que contestable, cette thèse peut être admise ; les négociants ne sont pas tenus d'être plus scrupuleux que les autorités supérieures qui ont la charge de nous défendre contre les manœuvres frauduleuses de nos ennemis.

Mais alors n'est-il pas permis de se demander si ce fameux 4^e bureau, qui est un rouage du ministère de la Guerre, travaillant de concert avec lui à l'œuvre de défense nationale, use bien de tous les moyens de contrôle qui sont en son pouvoir avant que de délivrer à des négociants neutres, sur simple demande écrite, des permis d'exporter ?

Toute la question est là. C'est le 4^e bureau qui revêt de sa griffe la simple feuille de papier grâce à laquelle nos douaniers laissent passer la frontière aux marchandises françaises vendues aux neutres. Si ce 4^e bureau est dupe ou s'il agit trop à la légère, il est également impardonnable. — A. N.

LA GUERRE

Le débarquement des troupes alliées continue à Salonique

L'action russe contre les Bulgares serait déjà commencée

Le Havre, 24 Octobre.

Les soldats belges vont recevoir un casque analogue à celui des soldats français, mais en noir et en kaki mat, et portant sur le devant, comme insigne, une tête de lion vue de face.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 24 Octobre.

Notre distingué confrère M. Campolunghi, qui a été dans le Petit Parisien les raisons pour lesquelles l'Italie n'a pas envoyé jusqu'ici de troupes à Gallipoli. C'est, dit-il, que depuis longtemps elle avait préparé sur son front une offensive que l'opinion publique réclamait. C'est cette offensive qui vient de se déclencher et qui donne d'excellents résultats. Il n'est pas douteux que si elle s'amplifiait, comme tout permet de le croire, elle pourrait influer grandement sur les autres fronts. Mais, ajoute M. Campolunghi, l'Italie ne croit pas avec l'offensive avoir accompli son devoir tout entier pour le triomphe de la cause commune, et il souligne que le gouvernement de Rome s'attend à ce que l'offensive pour accomplir l'acte qui mettra l'Italie en face de tous les ennemis de l'Entente, sans exception.

Nos alliés russes ont admirablement bien tiré parti des circonstances et profité aussi bien de l'affaiblissement du front ennemi que de ses mouvements. Ils se préparent, assure-t-on, à une autre action et on peut être assuré que celle-ci sera énergique.

La situation de la Serbie n'est nullement désespérée comme tendraient à le faire croire les informations de source allemande ; elle peut même être rétablie si les forces alliées sont en mesure de prendre de flanc les Bulgares pendant qu'ils en sont temps encore.

Sur notre front, je prie mes lecteurs d'observer ce fait, très simple en apparence, mais très gros de signification : depuis deux ou trois jours, les attaques de l'ennemi sont arrêtées non par notre artillerie des qu'il les assure-t-on, c'est la grande artillerie qui, par notre artillerie, dont la puissance est d'ailleurs sans cesse croissante, et ceci en dit long quand on sait le rôle effectif dévolu à l'artillerie et son importance.

MARIUS RICHARD.

L'attaque des Dardanelles

Les aviateurs alliés bombardent le camp de Tchanak-Kale

Paris, 24 Octobre.

Suivant la Gazette de Voss, des aviateurs alliés ont bombardé le camp turc de Tchanak-Kale.

La Bataille de Loos

racontée par un Allemand

London, 24 Octobre.

Le Standard du 24 octobre publie le récit suivant de la bataille de Loos par le correspondant du Berliner Tageblatt :

Comme résultat du bombardement terrible effectué sur notre position, nos tranchées si admirablement construites furent transformées en entonnoirs, nos fils barbelés s'enlevèrent comme un tissu léger et disparurent. Tout ce qui était en avant et en arrière des tranchées, restes de la bataille de Loos, fut détruit.

Le Standard du 24 octobre publie le récit suivant de la bataille de Loos par le correspondant du Berliner Tageblatt :

Comme résultat du bombardement terrible effectué sur notre position, nos tranchées si admirablement construites furent transformées en entonnoirs, nos fils barbelés s'enlevèrent comme un tissu léger et disparurent. Tout ce qui était en avant et en arrière des tranchées, restes de la bataille de Loos, fut détruit.

La région de Loos

chées, huissions, arbres, herbes, s'était évaporé, laissant le sol labouré et nu.

A lors, des couches de nuages blanchâtres commencent à s'avancer lentement. Tout d'abord nos hommes courent au-devant de la brume de la prairie ; ils virent bien vite que c'était une attaque de gaz sulfureux ; ordre fut donné de mettre les casques à gaz ; la couche de nuages passa au-dessus de nos tranchées, puis le vent vint vers une couche basse de fumée grise-noire rasant le sol ; enfin, une autre couche de gaz défila dix minutes après la première. En tout, trois ou quatre doubles vagues de gaz blanchâtres et de gaz fumeux furent lancées sur nos tranchées ; quelques-uns de nos hommes tombèrent et tombèrent à terre, les autres se maintinrent droits aussi longtemps que possible. L'artillerie anglaise envoyait en même temps des obus à gaz sur nos tranchées.

Entre la quatrième émission de gaz et de nuages fumeux, les Allemands émergèrent subitement de terre en rangs serrés et en colonne d'assaut ayant le visage recouvert de masque à gaz. Ils avaient l'aspect non de soldats, mais de diables ; il n'y avait plus de réseau barbelé pour les arrêter. Un peu après 7 heures, le quartier général de la division était coupé du front, en ce qui regarde les informations ; les fils télégraphiques et téléphoniques étaient hachés et l'on dut communiquer au moyen d'estafettes et d'automobiles.

La division voisine fit savoir qu'elle aussi avait essuyé une attaque de gaz et que sa

première ligne avait été prise d'assaut par les Anglais. On sentait péniblement l'odeur des gaz et leur brouillard était si épais qu'aux états-majors de l'arrière on ne pouvait rien voir à dix mètres devant soi. A la fin, on apprit que les Anglais, à l'aide de leurs dernières vagues de gaz, avaient réussi à enlever les premières tranchées de notre division.

LA GUERRE EN ORIENT

L'Attaque contre la Serbie

Communiqué officiel serbe du 22 Octobre

Nich, 22 Octobre.

(Retardée dans la transmission.)

Le gouvernement serbe fait le communiqué officiel suivant :

Dans la nuit du 18 au 19 octobre, l'ennemi a été repoussé, avec de grosses pertes, de Vrschka-Tohouka, qu'il avait violemment attaqué.

Les prisonniers affirment que les troupes qui avaient déjà attaqué sur ce point ont subi de fortes pertes et ont dû alors être remplacées.

Le 19, les détachements ennemis, qui avaient franchi en quelques endroits le Timok, près de Rogozatz et Grevovo, ont été repoussés de la position qu'ils occupaient.

Une colonne ennemie est descendue de Krailovo-Selo, mais, pendant le combat, elle a été repoussée à la frontière.

A l'est de Kniazewatz, nos troupes ont repris les positions sur la ligne Matchak-Grova-Glav-Gradinska-Tohouka.

Deux attaques ennemies acharnées sur Tourso-Livadé, sur la rive droite de la Nitchava, ont été repoussées par une contre-attaque.

Un détachement ennemi a été anéanti à Vlachka-Planina, sur la rive gauche de la Nitchava.

A proximité de Vlassinsko-Blato, l'ennemi a entrepris des attaques vigoureuses qui ont été enrayées.

Dans les nouvelles régions, les combats se livrent sur le front Nagoritichane-Veles.

Le 20, sur le front Nord, combats dans les directions de la Morava. Nos troupes sont restées sur leurs positions.

Dans la région de Belgrade, combats au nord de la Rava.

Sur les autres points de ce front, aucun changement.

Rien à signaler sur le front Est.

La jonction germano-bulgare

n'est pas près de se faire

Genève, 24 Octobre.

Le major Morath écrit dans le Berliner Tageblatt que même quand l'Allemagne aura Pétrowatz et Palanka, l'aile gauche des Allemands sera encore à 90 kilomètres de la droite bulgare ; entre ces deux ailes, il y a le Komolische-Planina, massif montagneux, impraticable, de 40 kilomètres de front et de 50 kilomètres de profondeur, dont les cimes dépassent mille mètres.

Le major Morath compare l'invasion bulgare par sa rapidité à l'invasion allemande en Belgique et en France, mais tout en l'admirant fort de ce fait, il la considère comme sujette au même danger que l'armée allemande à la Marne, celui d'avoir une de ses ailes prise de flanc par l'attaque des alliés parlant de Salonique.

D'autre part, les Allemands annoncent être arrivés à l'est de Palanka et les Bulgares avoir pris Negotin ; d'énergiques attaques serbes se sont produites au sud-est de Pirot ; les Bulgares annoncent aussi que les conditions atmosphériques extraordinairement mauvaises ralentissent les opérations.

On confirme les succès serbes

Paris, 24 Octobre.

L'envoyé spécial du Petit Parisien à Athènes télégraphie :

Les nouvelles des succès serbes sont confirmées. Les Austro-Allemands ne pouvant actuellement ni forcer le passage, ni opérer leur jonction avec les Bulgares gardent la défensive en attendant des renforts.

Les troupes françaises arrêtent l'attaque bulgare contre Veles

Athènes, 24 Octobre.

Des informations de Salonique disent qu'à la suite d'une attaque de flanc opérée sur le front Krivolak-Stroumitza par les troupes françaises, l'attaque bulgare contre Veles a été complètement arrêtée.

On pense que les Alliés préparent un débarquement à Porto-Lago.

La défense de Belgrade et les canons anglais

Athènes, 24 Octobre.

Lorsqu'après le bombardement qui dura près de trois jours, et qui fut exécuté par des canons de 42, les troupes autrichiennes réussirent à entrer à Belgrade, le combat le plus furieux commença dans les rues, les habitants tirant de l'intérieur des maisons.

Incapables de découvrir d'où venaient les coups de feu, les Autrichiens se ruèrent sur tout le quartier habité, bouleversant les maisons, jetant dehors ceux qui les occupaient, y compris les femmes, lesquelles défendaient leurs foyers désespérément.

Les grenades à main furent l'arme la plus employée. Le combat de rue se poursuivit 24 heures. Peu de prisonniers furent faits. Les canons de marine britannique rendirent de gros services, retardant de tout un

La Cherté de la Vie

Les Taxations nécessaires

En raison de l'augmentation systématique de tous les produits indispensables à l'alimentation, le ministre de l'Intérieur, d'accord avec ses collègues, a décidé de proposer jeudi, un projet de loi tendant à donner aux maires ainsi qu'aux préfets le droit de taxer toutes les matières nécessaires à la subsistance. Ce droit s'étendra également au chauffage ainsi qu'à l'éclairage. Il faut espérer que quelques députés demanderont, par voie d'amendement, que le gouvernement puisse taxer le sucre, dont l'enrichissement devient incompréhensible. Ainsi seraient sauvegardés les intérêts des consommateurs.

On sait que la campagne contre la cherté de la vie, entreprise par la presse, a un but à l'origine de la France, a porté ses fruits. Elle devra continuer, car il y aura toujours des abus à signaler, des inerties à vaincre, des appétits à réfréner.

La taxation des combustibles ainsi que des huiles lampantes est aussi urgente que celle sur les denrées. Les prix de ces produits sont agglomérés, des produits pour les poêles ou les cuisinières ont été surélevés de 50 à 100 %. Cela paraît incroyable. C'est pourtant la vérité.

Il était facile de prévoir cette hausse fantasmagorique, sur tous les objets usuels, dans un ménage, en présence de la somnolence des Pouvoirs Publics. Producteurs, commerçants, détaillants, en partie au moins, surélevaient leur prix de vente, sans autre motif que celui de gagner davantage. Cette prédisposition à la hausse était devenue contagieuse. Il était temps d'y mettre un terme.

Il importe que les Chambres votent l'urgence du projet de loi ministériel. Le froid commence à sévir dans une partie de la France, amenant à sa suite, un redoublement de la cherté de la vie. Le Parlement voudra-t-il seulement secourir l'action gouvernementale en supprimant le passage à la seconde ainsi qu'à la troisième lecture dudit projet de loi. Ce n'est plus le régime de la liberté de la vente qui existe, depuis le commencement des hostilités, c'est celui de la licence. Il n'y a plus aucune retenue. A l'ancien *Vae Victis* ! on peut substituer le : *Malheur aux miséreux* !

L'existence devenait impossible, en effet, pour des millions d'êtres humains pressurés sans vergogne par les exploitateurs de tout acabit. Le régime de licence, des réductions importantes sur les cours des denrées lorsqu'ils pourront les taxer. On ne verra plus des lentilles se vendre jusqu'à 36 sous le kilo. C'est un record qui n'avait jamais été atteint. La restie est d'ailleurs à l'avant. Comment veut-on que les travailleurs puissent se nourrir ? Il leur faudrait gagner au moins dix francs par jour.

Il n'y a pas que la nourriture dans une famille. Il y a l'habillement, la chaussure, le chauffage ainsi que l'éclairage. Les étoffes, les cuirs, le charbon, le pétrole ont suivi la

progression commune. Ils ont augmenté d'une façon échevelée. Enfin, bon ordre à être mis à toutes les hausses qui s'accroissent tous les mois, sinon toutes les semaines, voire tous les jours.

La viande seule, au moins à Marseille, continuera de se vendre très cher, la municipalité ne voulant pas taxer cet élément. Cette taxe, établie d'abord à Salon, vient de l'être également à Arles. Quand à la ville d'Aix, elle tente un essai de boucherie municipale. Le bon vouloir se manifeste donc dans les cités importantes du département. Il y a lieu d'en féliciter leurs édiles. Ils agissent en élus prévoyants.

C'est avec un regret très sincère, que nous constatons qu'il n'en est pas ainsi à Marseille.

PIERRE ROUX

Contre la Censure

Une demande d'interpellation de M. Bérenger. — La protestation du Syndicat de la presse parisienne

Paris, 24 Octobre.

Paris-Midi annonce que M. Henry Bérenger, sénateur, vient d'aviser le président du Conseil qu'il interpellera au sujet de l'abus de pouvoir commis par le gouvernement dans l'application de la loi du 5 août 1914, sur les interdictions de la presse en matière militaire et diplomatique.

Paris-Midi ajoute que le Syndicat de la Presse parisienne, à sa réunion de mardi, délibérera sur la suite à donner à sa protestation contre la censure.

Voici le texte de la demande d'interpellation que M. Henry Bérenger, sénateur, vient de faire parvenir à M. le président du Sénat et à M. le président du Conseil des ministres, sous le régime de la censure et des suspensions arbitraires de journaux :

A Monsieur Antonin Dubost,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains une demande d'interpellation à l'adresse de M. le président du Conseil des ministres, relative aux abus de pouvoir commis par le gouvernement dans l'application de la loi du 5 août 1914, sur les interdictions de la presse en matière militaire et diplomatique.

A Monsieur Viviani,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai déposé entre les mains de M. le président du Sénat une demande d'interpellation relative aux abus de pouvoir commis par le gouvernement dans l'application de la loi du 5 août 1914, sur les interdictions de la presse en matière militaire et diplomatique.

M. Jean Dupuy, sénateur, président du Comité de la Presse parisienne, a adressé à ses collègues du Comité une invitation à se réunir mardi 26 courant, à 4 h. 30 de l'après-midi, au siège du Syndicat, 37, rue de Châteaudun, avec l'ordre du jour suivant : « Censure ; suite à donner à la protestation du Syndicat. »

IL Y A UN AN

Dimanche 25 Octobre

Aucun changement sur le front belge. Dans le Nord, nous perdons Vermeles ; en Aragonne, un régiment allemand est anéanti ; sur les Hauts-de-Meuse, trois batteries allemandes sont détruites ; les succès de notre artillerie s'affirment également en Westrie.

Sur le front oriental, l'avance russe se poursuit. Les Allemands sont repoussés à 100 kilomètres de Varsovie ; cette ville est bombardée par trois avions ennemis qui font une dizaine de victimes. Sur le San, les Autrichiens en déroute perdent des milliers de prisonniers.

Le Landtag prussien vote un emprunt de guerre de 1.625 millions.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous devons aujourd'hui citer les noms de :

De M. Albert Mugnier, capitaine au 151^e d'infanterie, cité à l'ordre du jour de l'armée et de la division, tué à l'ennemi à la fin de sa campagne le 25 septembre 1915 à l'âge de 34 ans ;

De M. Alfred Chalot, aspirant au 81^e d'infanterie, tué à l'ennemi à Beauséjour, le 15 mars 1915 à l'âge de 30 ans ;

De M. Auguste Gravier, soldat au 4^e colonial, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 18 ans ;

De M. Edouard Zubs, directeur du patronage Joanne-d'Arc, soldat au 38^e d'artillerie, tué à l'ennemi le 1^{er} octobre à l'âge de 23 ans ;

De M. Joseph-Marie Arnaud, engagé volontaire au 67^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 à l'âge de 21 ans ;

De M. Hippolyte Buech, soldat au 153^e d'infanterie, mort pour la Patrie à l'âge de 24 ans ;

De M. Joseph Beaumont, de Graveson, tué à l'ennemi le 26 septembre 1915 à l'âge de 20 ans ;

De M. Henri Julien, de Graveson, tué à l'ennemi le 26 septembre 1915 à l'âge de 20 ans ;

De M. Baptiste Sperdutto, des Maritimes, soldat au 4^e d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 ;

De M. Louis Tricon, de La Clotat, tué à l'ennemi à l'âge de 20 ans ;

Le *Petit Provençal* prend part à la douleur des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du vingt-huit jours, du 24 septembre au 31 octobre, aura lieu le mardi, 26 octobre, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 4^e canton ;

La perception de la rue Clavier, 4, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 5^e canton ;

La perception de la rue de la Darse, 32, paiera du numéro 1.501 à 2.000 ;

La perception du boulevard des Bains, 88, paiera du numéro 701 à 1.000 des 10^e et 11^e cantons ;

La perception de la rue Saint-Claire, 8, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 4^e canton ;

La perception de la rue Théodore-Fournier, 12, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 5^e canton ;

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 6^e canton ;

La perception de la rue Mavroux, 74, paiera du numéro 701 à 1.000 des 10^e et 11^e cantons.

Permissonnaires des régions envahies

L'œuvre d'assistance aux soldats des régions envahies, qui s'est occupée, depuis plusieurs mois, de recueillir pour les permissionnaires les offres d'hospitalité des familles charitables, apprend avec plaisir que les permissons sont rétablies dans certains secteurs. L'œuvre adresse donc un nouvel appel aux lecteurs en faveur des permissionnaires sans foyer.

Un peut s'inscrire chaque jour, de 10 heures du matin à 7 heures du soir, à la place de la Préfecture, ou l'on trouvera à mesure qu'elles se présentent les demandes de nos soldats, toutes apostillées par un de leurs chefs.

IL NE FAUT JAMAIS DÉSÉSPÉRER

Cette, 24 Octobre.

M. Cyprien Brunel, soldat au 8^e colonial, dont la famille qui habite Cette, rue Mercier, était sans nouvelles depuis le 4 février 1915, vient de faire savoir, par une lettre reçue avant-hier, 23 octobre, qu'il était prisonnier à Darmstadt (Allemagne), qu'il avait bonne santé. Nous signalons ce fait aux familles qui, depuis de longs mois, sont sans nouvelles des leurs. La lettre du colonial Brunel leur prouve que tout espoir ne doit pas être perdu.

Chronique Locale

Dans le groupe de soldats marseillais, figurant dans notre numéro d'hier, nous avons omis le nom de M. Borrelli, qui a été blessé dans les récents combats autour de Souchez.

M. Borrelli est le fils de notre ami Félix Borrelli, l'ex-candidat bien connu dans le 8^e canton.

La surveillance des pesées dans les magasins. — L'emploi exagéré dans leurs pesées de papier de pliage d'un poids excessif continue à être l'objet d'une surveillance des plus strictes.

Un grand commissaire de police d'arrondissement ont opéré dans divers magasins de jomestiques de la ville et de la banlieue.

Sept procès-verbaux ont été dressés à des commerçants qui employaient un papier fort, venant en diminution du poids du produit, pour tromper sur la quantité de la marchandise vendue.

Dans d'autres magasins employant du papier extra-fort et où l'occasion ne s'est pas présentée de prendre les préliminaires en défaut, il a été fait des prélèvements de ce papier.

La surveillance sera continuée.

A l'Atelier Léon Doux. — Mayol continuant sa noble mission de chanter dans les hôpitaux pour distraire nos chers blessés et ayant promis de chanter aujourd'hui lundi, dans l'après-midi, au parterre, nous lui souhaitons un bon succès. Il sera remplacé au programme par la divette M^{lle} Suzanne Chevalier, amusant Grinda et de son discours. Brevard, qui avec la troupe actuelle, formeront spectacle extraordinaire. Ajoutons que la matinée sera donnée à prix réduits. Le soir, continuation des représentations de nos nouveaux succès. La location est ouverte.

Les désespérés. — L'autre nuit, vers 1 heure du matin, le marin, à Saint-Yves-Martin, âgé de 30 ans, en traitement à la Conception, s'est jeté d'une fenêtre dans la cour de cet hôpital. La mort lui fut instantanée. Les causes de cet acte de désespoir sont attribuées à une maladie incurable dont le défunt souffrait depuis quelque temps.

Hier, vers 1 heure et demi de l'après-midi, le chasseur Victor Bataillon, 32 ans, demeurant rue Montaux, 45, au 3^e et 4^e arrondissement, a été frappé à la tête d'un coup de revolver, à son domicile. Les voisins et des parents intervinrent heureusement à temps et, grâce aux soins d'un docteur, le malade était bientôt hors de danger.

Noyé dans un bassin. — Alors qu'elle puisait de l'eau dans un puits, avant-hier, vers 1 heure de l'après-midi, M^{lle} Marianna Barsoli, âgée de 41 ans, demeurant boulevard Saint-Raymond, 14, fut prise d'une crise d'épilepsie et tomba dans un bassin contigu. On ne retrouva qu'un cadavre. Après les constatations médico-légales, le corps fut transporté au domicile de la famille.

Portefeuille perdu. — Samedi soir, entre 8 et 9 heures, M. Lucille Primo, employé de tramway, demeurant avenue d'Arènes, 89, en cours de son travail, perdit un portefeuille contenant 2.500 francs. Il avait, quelques heures auparavant, acheté un paquet contenant des vêtements et avait déposé dans un magasin devant déposer dans une banque. C'était tout son avoir. La personne qui a trouvé ce portefeuille ferait une bonne action en le rendant à ce modeste et digne travailleur.

On a trouvé. — Dans sa campagne, boulevard de Tunis, 7, avant-hier soir, M. Madeleine Nivalone, a trouvé un paquet contenant des couvertures et divers objets d'argenterie garnissant provenir d'un vol. Le commissariat de police de Saint-Giniez a ouvert une enquête.

Autour de Marseille

AIX — La cherté de la vie. — Nous avons aperçu que la municipalité d'Aix, après avoir créé une bouclerie municipale, qui donne de très bons résultats, a mis à l'étude la question de la création d'une cherté de la vie. Ce projet sera étudié et sera rendu de la viande de porc à prix réduits, et que d'autres parts, on se préoccupe de diverses mes-

ures relativement aux denrées alimentaires de première nécessité.

Souhaitons que tout cela réussisse dans l'intérêt de la population qui souffre de plus en plus de la cherté des vivres.

Caisse d'Epargne. — Administrateur de service, mardi 26, M. Durand-Mille ; mercredi 27, M. de Vile ; jeudi 28, M. Maréchal ; vendredi 29, M. d'Agay ; samedi 30, M. Reynaud ; dimanche, M. M. Gabassol.

Vendredi du jour. — Notre jeune concitoyen, M. Félix Pélessier, docteur en médecine à Gardanne, médecin aide-major au 38^e régiment d'Artillerie, est allé à l'hôpital du jour du corps d'armée dans les tranchées ci-après : « S'est distingué tout particulièrement en donnant ses soins aux blessés dans une tranchée de tir, malgré un feu violent de l'ennemi et sous un bombardement intense. »

Tous nos compliments.

Les Obsèques de M. Tourtet

Maire de Saint-Remy

Saint-Remy, 24 Octobre.

Les obsèques de M. Tourtet, conseiller général et maire de Saint-Remy, ont eu lieu à 4 heures de l'après-midi, au milieu d'une grande affluente de population et d'amis, dans le grand nombre de personnes, tambours et clairons qui scandaient une marche funèbre ; des délégations des écoles laïques de filles et de garçons, des enfants de l'orphelinat de la Société Franco-Italienne, des Combattants de 1870 et des Vétérans de 1870-71.

La magnifique couronne du Conseil général portée à bras, venant ensuite les membres du Conseil municipal, de la municipalité, du Conseil général et de divers groupes.

Derrière le char, après la famille, venaient les membres du Conseil municipal, du Conseil général, les fonctionnaires et une foule d'amis. Remarquons tout particulièrement : M. le sous-préfet d'Arles ; M. le procureur de la République de Tarascon ; M. Cabassol, président du Conseil général d'accompagnement MM. Pasquet, Arnaud, Brémond, Charles Adrien Barthélemy, membres de l'Assemblée départementale ; M. Bonnet, maire de Tarascon, et les maires des diverses communes du canton. Au cimetière, quatre discours ont été prononcés par M. Cabassol, président du Conseil général ; le sous-préfet d'Arles ; le premier adjoint de la mairie de Saint-Remy et le juge de paix.

Après ces discours a eu lieu l'inhumation dans le caveau de famille et la foule, que l'on peut évaluer à plus de 2.000 personnes, s'est écoulée au milieu de l'émotion générale.

Une Conférence sur l'Algérie et la Guerre

La conférence de M. Sabatier président de la délégation des colons aux délégations financières de l'Algérie qui aura lieu jeudi prochain, 28 du courant, à 3 heures, sous le patronage de la Chambre de Commerce et de la municipalité ne peut manquer d'avoir un grand succès.

L'allocuteur confoncierera de choses qu'il connaît bien et que, malgré notre proximité et nos intérêts réciproques, nous ne connaissons peut-être pas assez ; les forces de guerre et les aspects matériels de l'Algérie ; le concours qu'elle a apporté à la métropole ; les conséquences de la guerre sur sa situation ; y a-t-il une mentalité algérienne ? la question indigène, etc.

Des projections fixes accompagneront une partie de la conférence, elle sera suivie de films cinématographiques sur des sujets algériens.

M. le général Servières a bien voulu autoriser la nouba des tirailleurs des dépôts d'Aix à prêter son concours à cette manifestation dont le bénéfice est exclusivement réservé aux blessés algériens.

Un concert approprié aux circonstances suivra la conférence et permettra d'entendre quelques uns de nos meilleurs artistes.

Le bureau de location est ouvert au Syndicat d'Initiative de Provence, 2 rue Parafarini, 23 du courant, à 3 heures, sous le patronage de la Chambre de Commerce et de la municipalité ne peut manquer d'avoir un grand succès.

Le Record de la Marche

New-York, 24 Octobre.

George Guiling, de Toronto, a converti sept mètres en minutes 40 secondes 1/2, c'est le record de la marche.

Football-Association

Les résultats de nos équipes sont les suivants :

Le 1^{er} XI de l'Association de Marseille (1) bat Sporting-Club de Marseille (1) par 3 buts à 0.

Le résultat obtenu est le caractère de la partie. Bien qu'il n'y ait eu que deux buts, le 1^{er} XI a démontré un jeu supérieur à celui du S. C. M. par sa sûreté et sa précision.

La partie fut très vive de part et d'autre. C'est le S. C. M. qui a le premier l'honneur de l'attaque et qui permit à son adversaire de marquer par Jacques. La remise en jeu le S. C. M. attaque. L'arbitre accorde un coup franc contre l'O. M. qui ne donne pas de résultat, mais qui est le but de Mourard arrêté par le goal. Deux corners pour l'O. M. ne donnent aucun résultat. La jeu s'aggrave de la situation tendue. Les équipes olympiennes sont déployées et mènent constamment l'attaque. Le S. C. M. joue un jeu serré et ne laisse rien passer. Les interceptions se succèdent. Jacques déplace le jeu sur Mourard ; celui-ci monte, centre, mais l'O. M. domine manifestement. Joli centre de Mourard bien repris par M. Bover qui se présente et se voit repousser par Mourard. M. Bover reprend bien et ses avants font une montée sur passes. Mullragi s'élance. Bover marque le but. Le S. C. M. a été arrêté par l'O. M. bien arrêté par Roux. Mitemps.

A la reprise, le jeu est plus égal. Un corner en faveur de l'O. M. est arrêté par Mourard. C'est le S. C. M. qui a le premier l'honneur de l'attaque et qui permit à son adversaire de marquer par Jacques. La remise en jeu le S. C. M. attaque. L'arbitre accorde un coup franc contre l'O. M. qui ne donne pas de résultat, mais qui est le but de Mourard arrêté par le goal. Deux corners pour l'O. M. ne donnent aucun résultat. La jeu s'aggrave de la situation tendue. Les équipes olympiennes sont déployées et mènent constamment l'attaque. Le S. C. M. joue un jeu serré et ne laisse rien passer. Les interceptions se succèdent. Jacques déplace le jeu sur Mourard ; celui-ci monte, centre, mais l'O. M. domine manifestement. Joli centre de Mourard bien repris par M. Bover qui se présente et se voit repousser par Mourard. M. Bover reprend bien et ses avants font une montée sur passes. Mullragi s'élance. Bover marque le but. Le S. C. M. a été arrêté par l'O. M. bien arrêté par Roux. Mitemps.

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Récompense des braves

Paris, 24 Octobre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire :

Légion d'honneur. — Pour officier : MM. de Salazar, lieutenant-colonel au 2^e d'infanterie ; Bonhomme, lieutenant-colonel au 2^e d'infanterie ; Vincent, lieutenant-colonel au 2^e d'infanterie ; Roler, lieutenant-colonel, commandant le 2^e d'infanterie ; Bonhomme, lieutenant-colonel au 2^e d'infanterie ; Choury de la Vierge, chef de bataillon au 8^e Hussards ; Azan, chef de bataillon au 2^e d'infanterie ; Glansé, chef de bataillon au 2^e d'infanterie ; Barthès, chef de bataillon au 2^e d'infanterie ; Holmann, lieutenant-colonel au 2^e d'infanterie ; Besk, capitaine au 14^e bataillon de chasseurs.

Pour chevalier : MM. Janet, sous-lieutenant d'artillerie, escadron M-F-3 ; Weller, sous-lieutenant d'artillerie, escadron M-F-3 ; Durand, sous-lieutenant au 7^e régiment de génie.

Médaille militaire. — Vampetichem, soldat au 2^e d'infanterie ; Monier, sergent au 2^e d'infanterie ; Veressellat, soldat au 2^e d'infanterie ; Mallou, soldat au 15^e d'infanterie ; Beaulogier, soldat au 15^e d'infanterie ; Noël, caporal au 2^e d'infanterie ; Bancher, sergent au 15^e d'infanterie ; Assad, adjudant au 15^e d'infanterie ; Foscato, adjudant au 15^e d'infanterie ; Fréchaire, adjudant-chef au 15^e d'infanterie ; Aurivaud, soldat au 15^e d'infanterie ; Monnier, sergent au génie ; Paoli, adjudant au 2^e d'infanterie ; Gamble, soldat au 2^e d'infanterie ; Bourdieu, chasseur au 14^e bataillon de chasseurs ; Cléroux, chasseur au 14^e bataillon de chasseurs ; Basseux au 12^e bataillon alpin ; Campy, sergent au 3^e bataillon de chasseurs ; Hédégan, chasseur au 3^e bataillon de chasseurs ; Marfani, mitrailleur au 16^e d'infanterie ; Court, soldat au 16^e d'infanterie ; Lian, soldat au 16^e d'infanterie ; Glansé, chef de bataillon au 2^e d'infanterie ; Léga, soldat au 2^e d'infanterie coloniale ; Mas, sergent réserviste au 3^e d'infanterie coloniale ; Goussier, lieutenant au 3^e d'infanterie coloniale ; Fréchaire, soldat au 4^e d'infanterie coloniale ; Fréchaire, soldat au 4^e d'infanterie coloniale ; Bonnard, soldat au 2^e d'infanterie ; Goussier, soldat au 2^e d'infanterie ; Savole, soldat au 2^e d'infanterie ; Lencier, sergent au 2^e d'infanterie ; Veran, soldat au 2^e d'infanterie ; Comat, au 2^e d'infanterie ; Fesch, soldat au 2^e d'infanterie ; Gilles, soldat au 2^e d'infanterie ; Larrivière, chasseur au 5^e bataillon ; Bontouton, chasseur au 5^e bataillon alpin ; Cavagnac, chasseur au 5^e bataillon alpin ; Guillet, chasseur au 5^e bataillon alpin ; Michel, chasseur au 5^e bataillon alpin ; Fayolle, sergent au 2^e d'infanterie.

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 24 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à ajouter au précédent communiqué.

ARMÉE D'ORIENT

Le 21 octobre, nos troupes ont eu un engagement avec les Bulgares vers Rabrovo. Ce village, à quatorze kilomètres au sud de Stroumitza, est resté entre nos mains. Nos pertes sont très légères.

COMMUNIQUE OFFICIEL ANGLAIS

Londres, 24 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Durant ces trois derniers jours, l'artillerie a été très active au sud du canal de la Bassée, mais les actions d'infanterie se sont réduites à des combats de grenades dans les tranchées.

Quatre de nos aviateurs ont livré, le 22 du courant, des engagements aériens. Ils ont, chaque fois, contraint les appareils ennemis à la fuite et à l'atterrissage. L'un des avions allemands est tombé à pic, d'une hauteur de deux mille mètres, dans un bois situé un peu en arrière des lignes ennemies.

Sur le reste du front, on signale des actions intermittentes d'artillerie, ainsi que des travaux de mines et de contre-mines sans résultats importants.

FRENCH.

COMMUNIQUE OFFICIEL BELGE

Le Havre, 24 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Calme général sur notre front.

L'amiral Boué de Lapeyrière rentre en France

Nice, 24 Octobre.

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrière, venant d'Italie, a passé la frontière cet après-midi. L'ancien commandant en chef de l'armée navale, s'est arrêté à Colle-Juan, où réside sa famille. Il se rendra incessamment à Paris.

Sur le Front russe

Pétrograd, 24 Octobre.

Sur le front du Sud-Ouest, neuf cosaques du Don, commandés par le sous-officier Koroïeff, ont enlevé un village que tenaient les Autrichiens. Les cosaques ont fait prisonniers 121 soldats et se sont emparés d'une quantité de fusils.

Cinq cosaques sont restés avec les prisonniers. Les autres ont poursuivi l'ennemi qui s'enfuyait, et lui ont fait encore 20 prisonniers et enlevé deux caissons de matériel.

Les autres ont poursuivi l'ennemi qui s'enfuyait, et lui ont fait encore 20 prisonniers et enlevé deux caissons de matériel.

Les autres ont poursuivi l'ennemi qui s'enfuyait, et lui ont fait encore 20 prisonniers et enlevé deux caissons de matériel.

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 24 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à ajouter au précédent communiqué.

ARMÉE D'ORIENT

Le 21 octobre, nos troupes ont eu un engagement avec les Bulgares vers Rabrovo. Ce village, à quatorze kilomètres au sud de Stroumitza, est resté entre nos mains. Nos pertes sont très légères.

COMMUNIQUE OFFICIEL ANGLAIS

Londres, 24 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Durant ces trois derniers jours, l'artillerie a été très active au sud du canal de la Bassée, mais les actions d'infanterie se sont réduites à des combats de grenades dans les tranchées.

Quatre de nos aviateurs ont livré, le 22 du courant, des engagements aériens. Ils ont, chaque fois, contraint les appareils ennemis à la fuite et à l'atterrissage. L'un des avions allemands est tombé à pic, d'une hauteur de deux mille mètres, dans un bois situé un peu en arrière des lignes ennemies.

Sur le reste du front, on signale des actions intermittentes d'artillerie, ainsi que des travaux de mines et de contre-mines sans résultats importants.

FRENCH.

COMMUNIQUE OFFICIEL BELGE

Le Havre, 24 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Calme général sur notre front.

L'amiral Boué de Lapeyrière rentre en France

Nice, 24 Octobre.

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrière, venant d'Italie, a passé la frontière cet après-midi. L'ancien commandant en chef de l'armée navale, s'est arrêté à Colle-Juan, où réside sa famille. Il se rendra incessamment à Paris.

Sur le Front russe

Pétrograd, 24 Octobre.

Sur le front du Sud-Ouest, neuf cosaques du Don, commandés par le sous-officier Koroïeff, ont enlevé un village que tenaient les Autrichiens. Les cosaques ont fait prisonniers 121 soldats et se sont emparés d'une quantité de fusils.

Cinq cosaques sont restés avec les prisonniers. Les autres ont poursuivi l'ennemi qui s'enfuyait, et lui ont fait encore 20 prisonniers et enlevé deux caissons de matériel.

Les autres ont poursuivi l'ennemi qui s'enfuyait, et lui ont fait encore 20 prisonniers et enlevé deux caissons de matériel.

Les autres ont poursuivi l'ennemi qui s'enfuyait, et lui ont fait encore 20 prisonniers et enlevé deux caissons de matériel.

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

La Censure

Paris, 24 Octobre.

On communique la note suivante :

« Contrairement à ce que prétendent certains journaux ce n'est pas par article publié le 23 octobre, sous la signature de M. Koroïeff, et ayant pour titre « Figure », que l'Éclair a été suspendu pour deux jours ».

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 24 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à ajouter au précédent communiqué.

ARMÉE D'ORIENT

Le 21 octobre, nos troupes ont eu un engagement avec les Bulgares vers Rabrovo. Ce village, à quatorze kilomètres au sud de Stroumitza, est resté entre nos mains. Nos pertes sont très légères.

COMMUNIQUE OFFICIEL ANGLAIS

Londres, 24 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Durant ces trois derniers jours, l'artillerie a été très active au sud du canal de la Bassée, mais les actions d'infanterie se sont réduites à des combats de grenades dans les tranchées.

Quatre de nos aviateurs ont livré, le 22 du courant, des engagements aériens. Ils ont, chaque fois, contraint les appareils ennemis à la fuite et à l'atterrissage. L'un des avions allemands est tombé à pic, d'une hauteur de deux mille mètres, dans un bois situé un peu en arrière des lignes ennemies.

Sur le reste du front, on signale des actions intermittentes d'artillerie, ainsi que des travaux de mines et de contre-mines sans résultats importants.

FRENCH.

COMMUNIQUE OFFICIEL BELGE

Le Havre, 24 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Calme général sur notre front.

L

Les Correspondances avec les Prisonniers dans les Régions envahies

L'administration des Postes nous communique l'avis suivant : Jusqu'à présent, le gouvernement allemand avait interdit toute correspondance avec les prisonniers de guerre retenus dans les régions envahies de la France et de la Belgique.

COURRIER MARITIME

NOUVELLES MARITIMES
Le Karnak, des Messageries Maritimes, courrier d'Egypte, est arrivé hier avec 364 passagers parmi lesquels nous signalerons M. Bourne, député, le commandant Peronnet, le capitaine Lacomme, les lieutenants Cérisola et Vénitien ; les autres passagers étaient de nombreux négociants égyptiens, syriens, anglais, des émigrants et quelques militaires convalescents.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 19 navires, dont 17 vapeurs et 2 voiliers. Signaux : A l'arrivée : le vapeur italien Intiattiva, venant de Brindisi, avec 322 tonnes acier, le vapeur danois Beira, de Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec du lest, le vapeur italien Montebello, de Gênes, sur lest, le cargo italien Messagerie, de Messine, d'Alexandrie, avec 364 passagers et 1.707 tonnes coton, riz, alcool, sucre, tabac, crin, légumes secs ; le cargo italien Bismarck, de Messine, avec 336 tonnes vin, céréales, etc.

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

Si vous digérez mal, si vous avez de l'embaras gastrique, des aigreurs, de la dilatation, des crampes ou des lourdeurs d'estomac, ne prenez pas d'inutiles drogues et mettez-vous simplement au régime du Phoscao : en quelques jours, tous ces maux disparaissent complètement.

PHOSCAO : en quelques jours, tous ces maux disparaissent complètement. Pourquoi ? Parce que le Phoscao est un aliment d'une digestibilité parfaite et qui n'exige des organes digestifs qu'un travail très minime.

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

GYMNASSE. — Ce soir, relâche. Le 29 octobre, Triplette, et le 30, Ma Femme d'Honneur, avec Albert Brasseur, Jean Coquelin, Mile Juliette Barcourt et toute la troupe du Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Le 31 octobre, Les Mousquetaires au Couvent, et le 1er novembre, La Mascotte, avec MM. Figarella, Lamy et Delange, et Mile Pellé, première chanteuse des Galeries Saint-Hubert de Bruxelles; Berthe Boyer et Sonnelly. Nous reparlerons de toutes ces sensationnelles représentations.

INOUÏ ET MERVEILLEUX

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants inécessables. PRIX UNIQUE 45 fr. A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 46, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE.

VALIDITE DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT

Les billets d'aller et retour ordinaires émis par les gares du réseau de l'Etat bénéficient, cette année, comme les années précédentes, d'une validité prolongée à l'occasion de la Toussaint.

Publications de Mariage du 23 Octobre
Entre : Scavi Bernard, garçon de bord, et Tommasini Marie, s. p. — Tansover Yves, marin, et Guidi Marie, s. p. — Lascari Mendil, pharmacien, et Merlo Marie, s. p. — Mazzi Guido, radiographe, et Reyne Irma, s. p. — Dominao Alfred, limonadier, et Chabot Rosalie, s. p. — Barbato Michele, électricien, et Ritzmann Sophie, s. p. — Tumbler Jules, étudiant en médecine, et Gourand Rose, s. p. — Franceschi François, marin, et Boby Marie, couturière, — Casellas Thomas, boulangier, et Gimeno Maria, s. p. — Furno Sauveur, cafetier, et Ranucci Antoine, s. p. — Gilouard Félix, employé, et Durbee Felicie, s. p. — Suarez Antonio, journaliste, et Vidal Tommas, s. p. — Rassetto Charles, docteur, et Susini Baptistine, s. p. — Ronchetti Lucien, soldat, et Bonpar Elise, s. p. — Fourrestre François, économiste, et Blanc Elise, s. p. — Emmanuel Pierre, commis en douanes, et Barastegui Conception, s. p. — Silvestro Francesco, tubiste, et Joubert Georges, s. p. — Funes Isaac, négociant, et Rappaport Jeanne, s. p. — Billis Louis, employé, et Vilard Henriette, s. p. — Grail Emile, capitaine mécanicien, et Stefan Julie, s. p. — Martin Louis, mécanicien, et Hugues Béatrix, s. p.

ASTHME

OPPRESSIONS — EMPHYSEME
Soulagement immédiat et définitif
LIQUEUR REBAUD
Succès assuré, milliers de attestations de guérison.

LES POUX

de toutes les parties du corps
SONT DETRUITES
rapidement et proprement
par la
PARASICIDE

LIQUIDATION
Par suite des événements actuels
GRANDS RABAIS
sur tous les
ARBUSTES, PALMIERS, MIMOSAS
ET CERTAINS ARBRES

VERNIS GUIZOL

à VENDRE, piano Dreyer, salon Louis XVI, bois doré et divers, auto landaulet Peugeot 10 H 1910 2 cylindres, état neuf, Pressé, S'adr. le matin, 80, rue d'Endoume, au 1er étage.

QUINTO VENDE

Écriture et Enseignes
en tous genres,
sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

MONSIEUR

ayant références très sérieuses demande emploi dans bureau ou encaissement. Écrire ou prendre adresse, 2, place de la Cordierie, bar.

ELECTRICITE

Installations en tous genres, Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

PLUS DE PRODUITS BOCHES!

BOUILLON DUVAL CUBES
EST ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS
EXIGEZ L'ETUI VERT

Tribune du Travail

On demande un apprenti couturier boulevard National, 44, au 2e.
On demande un jeune homme de préférence, demandé pour petit ménage, marchand, fabricant, Vincent-Blanc, 16, S'adresser à partir de 9 heures.
On demande des mécaniciens avec leur machine, pour la capote, 9, rue de la Darse, au 3e.
On demande des ouvriers monteurs et coust main, travail fort, chez Gatti, chausseries, 43, rue d'Aix.

LES ANNONCES ECONOMIQUES "CLASSÉES"

du MARDI et du VENDREDI
sont repues chez tous nos correspondants et dépositaires de la région
0.50 la ligne — Minimum 2 lignes
Offres et demandes d'emplois ; achats, vente et échange de fonds de commerce ; location d'appartements, chambres, villas, campagnes, classes, etc. ; occasions diverses, ventes et achats ; cours et institutions ; hôtels et pensions de famille ; objets perdus ou trouvés ; mariages ; petite correspondance, etc.
Ces annonces doivent nous parvenir à Marseille la veille de leur insertion avant 5 heures du soir, accompagnées de leur montant en un mandat ou bon de poste.

AUTO-ECOLE

J'ai fait 11 mois de guerre dans convois autos et je préparais au brevet militaire quelques jours de la

CLASSE 1917

SAGE-FEMME accoucheuse, Place d'Alsace, 15, cours Lieutaud.

DAME VEUVE

bonne famille, désire soigner malade ou emploi dans maison de commerce. B. M., cours Lieutaud, 18.

VENTES ou ACHATS de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1919 dans le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

EBENISTES

demis-ouvriers pour faire livraisons sont demandés Aux Armes de France. S'adresser mardi et mercredi, de 8 à 9 h. le matin, de 6 à 7 h. le soir.

LE STYLO DU SOLDAT

Pour écrire sur le champ de bataille avec de l'eau, du vin, du café, etc. INDISPENSABLE AUX MILITAIRES est expédié franco par poste

MARINE

navigation, il serait à souhaiter que l'appareil Stéphen Bernard, avec fiche indicatrice de la route, fut employé à son bord par tout capitaine pour la bonne conduite de son navire ; les officiers de marine Bianchetti et Matarozzi, de Marseille, étant seuls autorisés et chargés de sa construction par l'inventeur

UNE PASTILLE VALDA EN BOUCHE
C'EST LA PRÉSERVATION ASSURÉE
des Maux de Gorge, Rhumes de Gorge, Enrouements, Rhumes, Bronchites, etc.
C'EST LA SUPPRESSION INSTANTANÉE de l'Oppression, des Accès d'Asthme, etc.
C'EST LA GUERISON RAPIDE de toutes les Maladies de la Poitrine.
RECOMMANDATION DE TOUTE IMPORTANCE : DEMANDEZ, EXIGEZ dans toutes les Pharmacies LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA vendues SEULEMENT en BOITTES DE 4 FR. 25 portant le nom VALDA

ASTHME

OPPRESSIONS — EMPHYSEME
Soulagement immédiat et définitif
LIQUEUR REBAUD
Succès assuré, milliers de attestations de guérison.

LES POUX

de toutes les parties du corps
SONT DETRUITES
rapidement et proprement
par la
PARASICIDE

LIQUIDATION

Par suite des événements actuels
GRANDS RABAIS
sur tous les
ARBUSTES, PALMIERS, MIMOSAS
ET CERTAINS ARBRES

VERNIS GUIZOL

à VENDRE, piano Dreyer, salon Louis XVI, bois doré et divers, auto landaulet Peugeot 10 H 1910 2 cylindres, état neuf, Pressé, S'adr. le matin, 80, rue d'Endoume, au 1er étage.

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE
Le sergent chercha des yeux le pauvre Charlot, mais Charlot avait disparu. Pendant ce temps, les chefs étaient sortis de leurs cabanes. L'écurier de Gilbert de Sargiac vint lui dire, tout effrayé, que pendant la nuit, les chevaux avaient été mis en liberté par une main inconnue et qu'il était impossible d'en retrouver un seul. Gilbert bondit de fureur et, lançant un effroyable juron, il frappa son écurier si violemment que celui-ci alla rouler à quelques pas dans la poussière.

me connaît trop bien les lois de la chevalerie pour profiter de l'avantage que lui donne son cheval ; mais avant qu'il ait le loisir de prendre un parti, l'épée de Gilbert frappe à la tête le cheval de Castanel, et le noble animal fléchit le genou et tombe assommé. Castanel s'élança à terre, mais Gilbert, sans lui laisser le temps de se reconnaître, bondit, prompt comme la foudre, et lui porte en pleine poitrine une botte terrible qui jette à terre, foudroyé, à côté de son cheval, le gentilhomme huguenot.

leur seul espoir était dans la fuite ou derrière le terrible Gilbert, dont le bras invincible pouvait leur servir de rempart. Au lieu de continuer de combattre en corps, ils se dispersèrent, chacun cherchant son salut dans la rapidité de sa course. La plaine présentait bientôt un spectacle épouvantable. De tous côtés se passaient des scènes cruelles, atroces, dans lesquelles la mort faisait rage ; mais cette mort était le plus souvent cruellement payée. Les vaincus, se voyant poursuivis sur tous les points et n'évitant ou ne refoulant un ennemi que pour en rencontrer plusieurs autres, trouvaient dans leur désespoir un courage surhumain, et ils ne cessaient d'être terribles qu'en cessant de vivre.

Et par un autre bond terrible, Gilbert s'était rapproché du jeune comte de Raucogne. Son épée brilla comme un éclair au-dessus de la tête de son ennemi et s'abattait avec la rapidité de la foudre. Heureusement, Rodolphe avait vu le coup et l'avait évité par un haut-le-corps brusque. L'épée alla se planter en se brisant dans le tronç d'un chêne qui se trouvait derrière Rodolphe. Entraîné par la violence du coup, le géant avait fléchi sa grande taille. Avant qu'il se fût relevé, l'épée du jeune comte lui avait traversé la gorge. Il essaya de se redresser en chancelant, mais il retomba en proférant un blasphème qui se changea en un cri rauque. Son ennemi se précipita sur lui pour l'achever, mais le vieux Roumial, arrêtant son bras :

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le Virogenol est accepté et réclamé par les personnes les plus délicates et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine ; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.
PRIX du flacon de 500 gr. 2.25, p. postal ajouter 0.60. Par 6 flacons franco de port Dépot général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE et Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les Pharmacies.

PLUS DE PRODUITS BOCHES!

BOUILLON DUVAL CUBES
EST ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS
EXIGEZ L'ETUI VERT

Tribune du Travail

On demande un apprenti couturier boulevard National, 44, au 2e.
On demande un jeune homme de préférence, demandé pour petit ménage, marchand, fabricant, Vincent-Blanc, 16, S'adresser à partir de 9 heures.
On demande des mécaniciens avec leur machine, pour la capote, 9, rue de la Darse, au 3e.
On demande des ouvriers monteurs et coust main, travail fort, chez Gatti, chausseries, 43, rue d'Aix.